



**CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO
(CET)**

B.P. 348 LOME – TOGO * Tél. (+228) 22 61 36 29 * 90 94 40 40

* WhatsApp 79 89 45 44 web : www.cet.tg * e-mail : cetogo2013@yahoo.com

D - 005/PR-CET/2020

**DECRET PORTANT PROMULGATION
DES STATUTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU TOGO**

Vu les différentes conventions internationales : le *Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* en son article 13, § 3 ; le *Pacte international des droits civils et politiques* en son article 18, § 4 et la *Convention sur la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'Enseignement* en son article 5 §b,

Vu le Droit universel de l'Eglise Catholique (*Code de Droit Canonique*) en son canon 800 §1, reconnaissant la mission de l'Eglise Catholique à fonder et à diriger des écoles de toute discipline, genre et cycle,

Vu la *Constitution Togolaise de la IVème République* en son article 30, reconnaissant l'Enseignement Privé Confessionnel,

Considérant le projet de révision des Statuts de l'Enseignement Catholique du Togo avec les apports de l'Union des Supérieurs Majeurs du Togo (USUMATO) et des Instituts Catholiques du Supérieur en la date de février 2020,

Considérant les travaux des Sessions de la Conférence des Evêques du Togo (CET) consacrées à l'étude des *Statuts de l'Enseignement Catholique du Togo* et en particulier celle extraordinaire des 21 et 22 juillet 2020 au cours desquels ces Statuts ont été adoptés,

Nous, Mgr Jacques Danka LONGA, Evêque de Kara, chargé de l'Enseignement Catholique au sein de la Conférence des Evêques du Togo (CET), décrétons :

Article. 1^{er} : Les Statuts de l'Enseignement Catholique du Togo adoptés le 22 juillet 2020 en session extraordinaire de la CET, entrent en vigueur, à compter de la date de signature de ce Décret ;

Article. 2 : Le Directeur National et les Directeurs Diocésains de l'Enseignement Catholique sont tenus d'en assurer la divulgation, chacun en ce qui relève de ses prérogatives, auprès des différents acteurs et partenaires de l'Enseignement Catholique ainsi que partout où besoin sera.

Fait à Lomé, ce 1^{er} octobre 2020,
En la Mémoire de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus,

+Mgr Jacques Danka LONGA
Evêque de Kara,
Chargé de l'Enseignement Catholique au sein de la CET.